

MUSIQUE & HANDICAP

Les cours se dérouleront à l'Espace Culturel Robert Doisneau -16 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Meudon la Forêt les jeudis de façon hebdomadaire. Ils seront d'une durée de vingt minutes.

L'**objectif** est de permettre aux enfants porteurs de handicap de découvrir le monde de la musique avec des méthodes adaptées à chacun et d'accéder quand cela est possible à une pratique instrumentale.

L'**admission** des enfants en cursus « Musique & Handicap » est réservée aux enfants dont les familles résident prioritairement sur le territoire de Meudon et ensuite de Grand Paris Seine Ouest.

Attention : La présence de l'un des parents pourra être demandée de façon ponctuelle ou permanente durant les cours.

DESCRIPTION SUCCINCTE DU HANDICAP

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ÉTUDES GÉNÉRALES PRÉVUES EN 2025-2026

Etablissement fréquenté :
Ville : Niveau/classe :

ASSURANCE, RESPONSABILITÉ CIVILE à remplir obligatoirement

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) : certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités du conservatoire in situ et en dehors de l'établissement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du Conservatoire de Meudon et m'engage, ainsi que mon enfant, à le respecter.

Ce règlement est téléchargeable sur le site Internet : www.seineouest.fr/vos-services/culture-et-sport/conservatoires/

A, le.....

Nom et prénom du signataire (élève ou représentant légal si l'élève est mineur) :